



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2019

MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES

Lyon, 12 novembre 2019

Les actionnaires de la société Olympique Lyonnais Groupe sont invités à participer à l'Assemblée Générale mixte qui se tiendra le :

Mardi 3 décembre 2019, à 11 heures au

Groupama Stadium

10, avenue Simone Veil - 69150 Décines-Charpieu

L'avis de réunion, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié dans le BALO n°129 du 28 octobre 2019.

Cet avis est également disponible sur le site Internet de la société (www.ol.fr).

Les documents prévus par l'article R.225-83 du Code de commerce seront tenus à la disposition des actionnaires, conformément aux dispositions réglementaires applicables, sur le site internet de la société (www.ol.fr) ainsi qu'au siège social. Ces documents qui figurent notamment dans le Document d'Enregistrement Universel de l'exercice 2018/2019, ainsi que dans la rubrique Assemblées Générales, sont accessibles en ligne sur le site de la société. Les informations et documents peuvent être également transmis aux actionnaires sur simple demande adressée à la société.

OL Groupe

Tel : +33 4 81 07 55 00

Fax : +33 4 81 07 45 65

Email : investisseurs@ol.fr

www.ol.fr

Euronext Paris - compartiment B

Indices : CAC Small - CAC Mid & Small - CAC All-Tradable - CAC All-Share - CAC Consumer Services - Code ISIN : FR0010428771

Reuters : OLG.PA

Bloomberg : OLG FP

ICB : 5755 Services de loisirs
